

2026-08

DÉPARTEMENT DU LOT
MAIRIE DE SAINT-VINCENT-RIVE-D'OLT

AR Prefecture

046-214602963-20260227-2026_08-DE
Reçu le 02/03/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 FÉVRIER 2026

Convocation le 20 février 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept février à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Raoul DEBAR, Maire.

Étaient présents : Messieurs Jean-Bernard BENAC, Fabrice COURTIOL, Raoul DEBAR, Benoît LAFARGUE, Gérard VAN MARLE et Mesdames Chantal DELCROS, Ghislaine GALTAUD, Véronique LABRANDE et Nelly VAN MARLE

Étaient absents : Monsieur Guillaume BACCON et Madame Florence TISSANDIE-VERGNE

Secrétaire de séance : Véronique LABRANDE

ATTRIBUTION SUBVENTIONS SUR LE BUDGET 2026

Monsieur le Maire aborde le sujet de l'affectation des subventions sur l'exercice 2026 dont il convient de déterminer la liste et le montant.

Pour information, Monsieur le Maire donne lecture de la liste précédente avec les montants attribués pour chacune des associations. Il fait également part des différentes demandes reçues.

Le conseil municipal vote les subventions accordées ligne par ligne, comme suit :

ASSOCIATIONS	MONTANTS 2026	VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL		
		POUR	CONTRE	ABSTENTION
Amicale donneurs de sang	100€	9	0	0
ASS PSVD OLT	500€	9	0	0
Sapeurs-pompiers de Luzech	200€	9	0	0
Croix rouge française Luzech	100€	9	0	0
ASS Vélo Évasion Nature	200€	9	0	0
Cercle de l'amitié de Luzech	100€	9	0	0
Comité des fêtes de Saint-Vincent +assurance annulation	750€	9	0	0
+ Saint Vincent Rive d'Art	650€	9	0	0
	400€	9	0	0
Comité des fêtes de Cournou	550€	9	0	0
DOVLV	100€	9	0	0
FNACA de Luzech	100€	9	0	0
Fondation du patrimoine	50€	9	0	0
Société de pêche de Luzech	150€	9	0	0
Association « Le Bondon »	400€	9	0	0
Union sportive de Luzech	250€	8	0	1
Comité d'animations des Roques	450€	9	0	0
Mutuelle « coup dur »	150€	9	0	0
Secours populaire	100€	9	0	0
Restaurants du cœur	250€	9	0	0
Banque alimentaire	250€	9	0	0

Monsieur Fabrice COURTIOL ne participe pas au vote concernant l'Union Sportive de Luzech.

AR Prefecture

046-214602963-20260227-2026_08-DE
Reçu le 02/03/2026

Soit un montant provisoire de subventions accordé au titre du budget 2026 de 5 800€

A SAINT-VINCENT-RIVE-D'OLT
Le 27 février 2026
Le Maire, Raoul Debar

Fait et délibéré en séance publique, les jour,
mois et an que dessus
Cet acte a été publié le 02/03/2026
Le Maire, Raoul Debar

